

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

D2024-11

MAIRIE LE FALGA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice 11
Présents 10
Votants 10
Absents ou excusés 1

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 Mars 2024, le Conseil Municipal de la commune de FALGA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de madame Hélène DEMAS Maire de la commune.

Présents : Mesdames BERRAN LEBOSSE, BLANCHON, De CAFFARELLI, DELMAS, EMBRY, GRANZOTTO et, Messieurs BUGAREL, CAZENAVE, EVADE et MONTAGNÉ.

Absents ou excusés : Monsieur LESSIEUX

a été nommée secrétaire de la séance : Madame EMBRY

Objet : Vote du Budget 2024 – COMMUNE

Au cours de cette séance, Madame le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de Budget Communal pour 2024.

Celui-ci peut se résumer ainsi :

-	Dépenses de fonctionnement :	385 042.08 €
-	Recettes de fonctionnement :	385 042.08 €
-	Dépenses d'investissement :	111 614.00 €
-	Recettes d'investissement :	111 614.00 €

Madame le Maire demande au Conseil Municipal, de bien vouloir se prononcer sur ces propositions.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné l'état des recettes et des dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement, s'être assuré que le budget est en équilibre et que les reports sont bien effectués, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents

- **D'approuver le budget communal 2024 présenté par Madame le Maire.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour Extrait conforme
Le Maire, Hélène DELMAS

